



Femmes et pouvoir sous la V^e République

De l'exclusion à l'entrée
dans la course présidentielle

Mariette Sineau



SciencesPo.
Les Presses

Femmes et pouvoir sous la V^e République

Domaine Fait politique

Dirigé par Pascal Perrineau et Janine Mossuz-Lavau

La Turquie en Europe

L'opinion des Européens et des Turcs

Bruno Cautrès et Nicolas Monceau

Collection Académique

2011 / ISBN 978-2-7246-1209-7

La République en quête de citoyens

Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)

Chloé Gaboriaux

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1179-3

Penser le politique

Enjeux et défis contemporains

Astrid von Busekist

Collection Manuels

2010 / ISBN 978-2-7246-1180-9

Favoritisme et corruption à la française

Petits arrangements avec la probité

Pierre Lascoumes (dir.)

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1177-9

Les Mondes agricoles en politique

Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, Pierre Muller, François Pursegile et

Jacques Rémy (dir.)

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1164-9

Archéologie de la représentation politique

Structure et fondement d'une crise

Didier Mineur

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1160-1

Le Sexe de la mondialisation

Genre, classe, race et nouvelle division du travail

Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Brahim Labari, Nicky

Le Feuvre et Fatou Sow (dir.)

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1145-8

Intelligences de la France

Onze essais sur la politique et la culture

Philippe Urfalino et Martha Zuber (dir.)

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1146-5

Les Pieds-noirs et la politique

Quarante ans après le retour

Emmanuelle Comtat

Collection Académique

2009 / ISBN 978-2-7246-1138-0

Femmes et pouvoir sous la V^e République

De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle

Mariette Sineau

2^e édition remaniée et augmentée



SciencesPo.
Les Presses

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)
Femmes et pouvoir sous la V^e République : de l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle / Mariette Sineau – 2^e édition remaniée et augmentée. – Paris : Presses de Sciences Po, 2011.

La 1^{re} édition de cet ouvrage est parue aux Presses de Sciences Po en 2001 sous le titre *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*.

ISBN 978-2-7246-1220-2

RAMEAU :

- Femmes et politique : France : 1945-...
- Femmes politiques : France : 1945-...
- Parité politique : France : 1945-...

DEWEY :

- 306.2 : Comportements politiques
- 323.3 : Droits civils et politiques d'autres groupes sociaux
- 305.4 : Femmes

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

À Laure

« Je regarde mon ventre en repensant à mes démarches auprès de la Gestapo, avec la rengaine de ma grossesse illégale. Est-ce que tout ça a l'air masculin ? Pourquoi faut-il que le plus grand compliment qu'on puisse faire à une femme, c'est de lui dire : vous écrivez, vous travaillez, vous agissez comme un homme ! »

Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse*,
Paris, Seuil, 1984, p. 210.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	11
--------------	----

I - LE HORS-JEU POLITIQUE DES FEMMES (1958-1995)

<i>Chapitre 1</i> / À L'ORIGINE DE LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE	
LES INSTITUTIONS CONTRE LES FEMMES	21
La conception gaullienne du rôle des femmes	22
Les nouvelles institutions	27
<i>Chapitre 2</i> / LA GLACIATION GAULLISTE	39
Femme politique, un destin d'exception	41
Portraits de <i>happy few</i>	52
<i>Chapitre 3</i> / LE DÉGEL GISCARDIEN	
LA FÉMINISATION MISE EN SCÈNE	67
Un chef d'État féministe ?	69
Des femmes à la barre gouvernementale	73
La résistible ascension électorale	81
Portraits	91
<i>Chapitre 4</i> / LE TOURNANT MITTERRANDIEN	103
François Mitterrand et la « grâce » féministe	105
Les « élues » du prince	108
Les « bleues » du suffrage universel	119
Portraits	128
<i>Chapitre 5</i> / DIFFÉRENCES DES SEXES ET ORDRE POLITIQUE	
SOUS LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE	143

II - VERS UN AUTRE PARTAGE DU POUVOIR ENTRE LES SEXES ?

INTRODUCTION	155
<i>Chapitre 6</i> / L'ÂGE DES RÉFORMES	161
Jacques Chirac, les femmes et la politique	162
Le gouvernement Juppé : la féminisation en trompe-l'œil	166
Le gouvernement Jospin : la République s'ouvre aux femmes	175
<i>Chapitre 7</i> / « PARITÉ » AN X	
OÙ SONT LES FEMMES DE POUVOIR ?	201
Le gouvernement, vitrine de représentativité	205
Le Parlement ou la force de l'hégémonie masculine	220
Les assemblées locales, fer de lance de la « parité » ?	237
CONCLUSION / UNE FEMME À L'ÉLYSÉE ?	261
ANNEXES	269
BIBLIOGRAPHIE	305
INDEX	317

Introduction

« Le champ clos où s'affrontent la libération des femmes et la défense des privilèges des hommes est jonché de cadavres et de vies brisées, comme dans toute vraie révolution. Mais, en dépit de la violence du conflit, la transformation de la conscience des femmes et le changement des valeurs dans la plupart des sociétés en moins de trois décennies sont ahurissants ; ils bouleversent la totalité du champ humain, du pouvoir politique à la structure de la personnalité. »

Manuel Castells, *Le Pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1999, p. 171.

La France, nul ne l'ignore, fut parmi les dernières nations européennes à reconnaître aux femmes leurs droits politiques, alors même qu'elle avait été la première à établir le suffrage universel masculin. Ce paradoxe est, à lui seul, un symbole : celui d'une démocratie entre « frères », refusant aux femmes, jusqu'au milieu du xx^e siècle, leur droit d'entrée dans le club des citoyens. En réalité, depuis 1789, le pouvoir politique était lié au pouvoir de porter les armes, symbolisé par la levée en masse. « L'égalité politique dépendait de l'égalité sur le champ de bataille », note Jean-Luc Pinel, qui remarque aussi que l'élargissement du suffrage masculin et celui de la garde nationale sont allés de pair (dans Lequin 1983, p. 308). Aujourd'hui, la fin de la conscription et du service militaire obligatoire pour les hommes pourrait-elle coïncider avec l'entrée des femmes à parité dans les assemblées élues ?

Tardivement accordé aux Françaises, le droit de vote et d'éligibilité – refusé à plusieurs reprises par le Parlement dans l'entre-deux-guerres – fut finalement « octroyé » par ordonnance : celle du 21 avril 1944, signée du gouvernement provisoire. Ce n'est donc qu'avec la

naissance de la Quatrième République que les Françaises sont admises dans la représentation nationale, même si c'est peu avant, lors des municipales d'avril 1945, puis lors des élections aux assemblées constituantes d'octobre 1945 et de juin 1946, qu'elles firent leurs tout premiers pas électoraux. Disons-le, l'histoire des premières femmes politiques ne commence pas si mal. Celles qui entrent en scène dans cet immédiat après-guerre sont d'autant plus attendues qu'elles incarnent, par rapport au personnel disqualifié de la Troisième République, un double changement : nouvelles venues à la démocratie, choisies pour beaucoup parmi les résistantes, elles symbolisent tout à la fois le renouveau des élites et la lutte victorieuse contre l'occupant. Les noms de ces pionnières nous sont encore familiers, qu'il s'agisse, à gauche, de Gilberte Brossolette ou Marie-Claude Vaillant-Couturier, à droite de Marie-Madeleine Dienesch ou Nicole de Hauteclocque. Tous les grands partis, soucieux d'afficher cette renaissance de la vie politique, se sentent tenus (à l'exception notable du Rassemblement pour la République, le parti gaulliste) de présenter des femmes en bonnes places. Les plus féministes sont d'abord le Parti communiste, ensuite le Mouvement républicain populaire, d'inspiration chrétienne. Dans la Chambre élue en novembre 1946 qui compte 619 députés, elles sont trente-cinq à siéger (dont 26 communistes). Il s'agit là d'un « début modeste mais prometteur » (Charzat, 1972, p. 97), puisque avec 5,6 % de femmes à la Chambre basse, la France se range dans le palmarès européen devant les pays scandinaves et l'Angleterre, pourtant pionniers en matière de droits politiques féminins. « On put un instant estimer, tant les premiers chiffres furent encourageants, que progressivement l'égalité (politique de l'homme et de la femme) allait se traduire par une participation croissante des femmes à la fonction représentative. » (Brimo, 1975, p. 86). Dans l'enceinte parlementaire, les femmes sont d'ailleurs honorées à leur juste valeur. En 1956, Marcel Cachin, député communiste et doyen d'âge de la Chambre, n'a-t-il pas ouvert la séance inaugurale de la législature en saluant la présence des femmes dans l'hémicycle : « Nous réservons aux [...] femmes désignées pour siéger en notre Assemblée [...] une très déférente et chaleureuse bienvenue. L'intérêt, à nos yeux, évident, de l'Assemblée nationale, c'est que nos compagnes soient de plus en plus

nombreuses associées à nos travaux... La participation des femmes à la direction des affaires publiques n'a que trop tardé. » Indice du changement politique de l'après-guerre, les parlementaires de l'autre sexe se voient attribuer des postes symboliquement importants, telles les vice-présidences de la Chambre des députés et du Sénat.

L'avènement de la Cinquième République, en 1958, va cependant marquer pour les femmes la fin des grandes espérances, sonnait l'heure de leur retraite politique anticipée. Le droit d'éligibilité, dont elles avaient à peine eu le temps de jouir, va leur être ravi dans les faits, mis entre parenthèses par les pratiques nées des nouvelles institutions. La Cinquième prend le caractère d'une République unisexe, qui va assurer durablement aux hommes le monopole légitime de la politique. Certes, la représentation parlementaire des femmes avait commencé à décliner sous la Quatrième République. Pourtant, on peut parier que si ce régime d'assemblée avait duré, il aurait été plus favorable à l'expression politique des femmes que ne l'a été la Cinquième République, surtout sous sa forme gaullienne.

Les règles posées en 1958 provoquent sans délai le hors-jeu des femmes. Elles modèlent en effet un espace politique dans lequel les contraintes sont nombreuses. Les entraves à leur entrée dans l'arène sont d'abord à rechercher dans les institutions et les lois électorales, qui secrètent de forts mécanismes d'exclusion. Mais elles trouvent aussi leur racine dans le symbolique, renvoyant à la thématique de l'homme fort, complaisamment utilisée dans la rhétorique gaullienne, surtout à l'heure du règlement de la question algérienne. Charles de Gaulle a imposé aux Français une image « virile » de la politique, incarnant la figure du père, sinon du chef militaire. Or, écrit Michelle Coquillat, « c'est bien cela le patriarcat : l'apogée du pouvoir symbolique du père, d'un pouvoir de représentation, d'image » (1983, p. 16). Avec cette République, commence pour les femmes une longue « traversée du désert ». Alors qu'à l'Assemblée nationale elles siègent dans des proportions le plus souvent inférieures à 2 % jusqu'en 1978, leur invisibilité est tout aussi avérée au niveau gouvernemental, puisque, durant les deux mandats élyséens du général de Gaulle, le nombre de femmes promues à des responsabilités ministérielles se réduit à deux.

Au fil des années et de l'enracinement du régime gaulliste, l'écart va aller croissant entre le degré d'émancipation sociale et juridique des femmes et leur état d'irresponsabilité politique. Alors que certaines réformes semblent annoncer le déclin du patriarcat¹ (réforme des régimes matrimoniaux, puis légalisation de la contraception), les hommes font toujours la loi, au Parlement comme au gouvernement, où ils règnent en maîtres. Alors que les Françaises sont de plus en plus nombreuses à acquérir leur autonomie professionnelle et à accéder au savoir, alors qu'elles sont à même de se réapproprier leur corps par la maîtrise de la fécondité, le pouvoir politique leur échappe toujours presque entièrement. Or elles ont bien conscience, pour la plupart, que « la politique est non seulement un bastion qui leur résiste, mais le moyen et le symbole de leur oppression² ». De fait, il faut attendre l'ébranlement provoqué par les mouvements de femmes des années 1970 pour que de nouveaux rapports sociaux de sexe s'imposent et imposent aux hommes politiques une autre vision des femmes. Certes, le féminisme français adopte alors une attitude fortement teintée d'anti-électorisme. « Nous avons cru que le pouvoir, attribut de la virilité, ne nous concernait pas », écrit des années plus tard Françoise Picq, l'une des actrices du mouvement (1981, p. 11). Si l'enjeu féministe porte à cette époque bien davantage sur le corps que sur la représentation politique, il n'empêche que le septennat de Valéry Giscard d'Estaing est marqué par l'onde de choc du féminisme. Il imprime en effet une rupture dans un mode d'exercice du pouvoir resté jusque-là très patriarcal. Au changement de style incarné par le plus jeune président que la France se soit donné a correspondu un changement de discours : le ton employé par Valéry Giscard d'Estaing est celui d'un président qui prend les femmes au sérieux. Au cœur des grandes transformations de la société française (tertiarisation et salarisation des emplois, démocratisation de l'enseignement supérieur), elles sont perçues, par un président qui veut incarner et accélérer le changement, comme des actrices à part entière d'une France en pleine

1. Sur le concept de patriarcat, on se référera à Manuel Castells (1999, p. 169-170). « Structure fondamentale de toutes les sociétés contemporaines », le patriarcat « se définit par l'autorité institutionnalisée des hommes sur les femmes et les enfants au sein du groupe familial ».

2. Michelle Perrot, *Le Monde*, 25 février 1999.

modernisation. C'est alors qu'elles font leur entrée en scène par la voie gouvernementale.

L'objet de ce livre est d'analyser le lent processus d'inclusion des femmes dans la République, cinquième du nom. Sa matière recouvre en fait ce que les Anglo-Saxons désignent sous le concept, intraduisible dans notre langue, d'*empowerment*. Notons, à cet égard, que le questionnement et donc le regard porté sur le rôle politique des femmes ont changé avec le temps. Alors qu'à la fin des années 1950, la place marginale faite aux femmes en politique n'était au mieux considérée que comme une injustice faite à celles-ci – dont on leur imputait d'ailleurs souvent la responsabilité –, elle est aujourd'hui devenue une question politique centrale. On pourrait dire, en schématisant, que de scandale pour les femmes, la sous-représentation de celles-ci est peu à peu devenue un scandale pour la démocratie. Ce renversement de perspective, fruit d'un long cheminement, est le résultat de plusieurs facteurs. Le combat des féministes, à l'intérieur comme à l'extérieur des partis politiques, n'a pas été pour rien dans cette inversion de problématique. Elles ont en effet dénoncé avec force non seulement le phénomène de domination d'un sexe sur l'autre mais encore l'accaparement du pouvoir par les hommes, *via* le fonctionnement des institutions et des partis politiques.

Parallèlement, les travaux universitaires sur les rapports sociaux de sexe sont venus problématiser le statut politique des femmes. Ils ont mis en évidence que la question des femmes en politique, loin de n'affecter que les intérêts d'une « minorité », soulève le problème crucial de la légitimité du pouvoir politique, tant il est vrai que la démocratie ne va pas sans partage du pouvoir, sans rotation des responsables politiques. Ces recherches ont contribué à déconstruire aux yeux de beaucoup des concepts prétendument neutres, à démonter de fausses universalités, par exemple en matière de suffrage. Les historiennes, qui ont traqué les « silences de l'histoire », ont en particulier dénoncé le long mutisme des livres d'histoire et des manuels touchant à l'interdiction faite aux femmes de voter (Perrot, 1998 ; Lelièvre, 2001). La grande tolérance des républicains à accepter ce qui constituait une faille béante dans le sacro-saint principe de l'égalité entre individus a ensuite été dénoncée par d'autres. « Lorsque

j'étais lycéenne, écrit par exemple Élisabeth Guigou, on ne m'a jamais appris que le suffrage n'était vraiment devenu universel qu'en 1944 et non en 1848 [...]. Pourquoi l'exclusion des femmes du droit de suffrage fut-elle si longtemps cachée, et est-elle encore aujourd'hui si peu mentionnée ? Sans doute parce qu'il était difficile d'admettre cette incohérence qui mine les fondements mêmes de l'universalisme républicain. C'était inexplicable, ce fut donc inexpliqué. Existe-t-il de meilleur exemple de censure intellectuelle que celui-ci ? » (1997, p. 79-80.) Plus récemment, le mouvement pour la parité et le débat intellectuel auquel il a donné lieu ont été l'ultime occasion de réinterroger la conception de la démocratie sur laquelle nous avons vécu depuis la Révolution. La controverse sur la parité a incité les acteurs politiques eux-mêmes à repenser les grands principes républicains. D'autant plus que leur légitimité se trouvait fortement entamée par une crise de la représentation qui présentait des symptômes multiples. Les plus lucides ont admis que l'universalisme avait historiquement fonctionné comme obstacle à l'égalité politique entre les sexes ; et qu'une démocratie sans les femmes ne pouvait être qu'une démocratie dévoyée.

Cet ouvrage fait souvent référence au concept de « profession politique ». Le titre de la première édition (2001) était d'ailleurs *Profession : femme politique*. Ce terme recouvre plusieurs sens. Il indique tout d'abord, comme le dit Max Weber, que « désormais pour faire de la politique, on vit non seulement pour mais par la politique ». Ainsi, le député ou le sénateur reçoit une indemnité pour se consacrer à plein-temps à sa charge, cessant d'exercer, sauf rares exceptions (par exemple professeur d'université), la profession qui était la sienne antérieurement à son entrée en politique. Mais le mot de professionnel réfère aussi aux compétences supposées des acteurs. « Ils sont encore des professionnels dans la revendication moderne, voire moderniste de "pro" : sérieux, compétent, formé. » « Ainsi, la professionnalisation politique entraîne tout à la fois une séparation entre les professionnels et les profanes et le développement de pratiques, de croyances, de références et d'intérêts propres à cet entre-soi des hommes politiques. » (Offerlé, 1999, p. 15.) C'est la raison pour laquelle ces derniers sont souvent critiqués comme étant

uniquement des « professionnels », voire stigmatisés comme étant coupés de la « vraie vie »³.

Professionnels et profanes se différencient aussi en ce qu'ils n'appartiennent pas au même monde. Les ressources sociales et culturelles des représentants sont sans commune mesure avec celles des représentés. Les femmes, en entrant en masse en politique, réduiront-elles la distance sociale entre les deux groupes ? La féminisation de la politique entraînera-t-elle la démocratisation de celle-ci ? Aura-t-elle pour effet sinon de niveler, au moins de réduire les inégalités d'accès aux mandats électifs ? La question des caractéristiques sociologiques des élites féminines se pose de façon cruciale avec la parité, puisqu'on se trouve dans un moment de renouvellement du milieu politique. Aujourd'hui, les femmes politiques se recrutent, à quelques exceptions près, dans le vivier de la bourgeoisie cultivée, enseignante et fonctionnaire de préférence. Mais la suraccumulation du capital scolaire et social sera-t-elle encore stratégiquement nécessaire aux femmes quand – la loi aidant – le fait de n'être pas né de sexe masculin ne sera plus un handicap ? En perdant leur statut de minoritaires pour prendre place à parité dans l'arène, les femmes – qui ne bénéficient pas dans la société d'une situation aussi favorisée que les hommes – ne changeront-elles pas les conditions sociales d'accès au champ politique ? L'effet du nombre pourra-t-il être un des éléments majeurs des changements à venir ?

Dans ce système hybride qu'est la Cinquième République – qualifié de régime « semi-présidentiel » par les uns, de régime « présidentia-liste » par les autres –, nous nous demanderons par quelles filières les femmes ont fait leur entrée en politique. Ont-elles cédé, elles aussi, à la pratique, courante, du cursus inversé – invention de la Cinquième – consistant à commencer une carrière politique par le haut du système (cabinet ministériel, fonctions ministérielles...) avant de solliciter le suffrage des électeurs ? Ou bien ont-elles privilégié les trajectoires plus traditionnelles : militantisme de parti, fonctions électives (dans la ville, le département, la région), conférant au notable l'assise territoriale propre au démarrage d'une solide carrière nationale ?

3. Voir à ce sujet l'ouvrage de Dominique Bertinotti, *Être maire à Paris, Entretiens avec Jean Ferreux, Paris, Téraèdre, 2010, p. 65-66.*

Comment, par quel type de socialisation, quelle forme d'héritage familial ou culturel, quelles expériences, ont-elles appris le « métier » politique pour devenir, à l'instar des hommes, de vraies professionnelles, détenant tous les savoir-faire du métier ?

La première partie de l'ouvrage décrit la résistible ascension des femmes dans les assemblées élues comme dans les instances du pouvoir exécutif. Les étapes de leur marche s'organisent différemment sous chaque mandat présidentiel. Cela nous a conduit à attribuer une assez grande place à la personnalité et au rôle des différents présidents de la République qui se sont succédé depuis 1958. Le lecteur ne s'étonnera guère. Clé de voûte des institutions, détenteur, de par la Constitution, de très importants pouvoirs de nomination, le chef de l'État a un rôle d'impulsion majeur : y compris pour ouvrir ou fermer aux femmes les portes de la politique, prolonger ou remettre en cause l'hégémonie masculine dans cette sphère.

La seconde partie du livre analyse la rupture introduite par le retour de la gauche aux affaires en juin 1997. Car la gauche plurielle va précipiter des changements importants dans l'ordre politique républicain traditionnel. L'alternance se traduit d'abord par une féminisation immédiate et inédite des pouvoirs législatif et exécutif. Tandis qu'à l'Assemblée, les femmes dépassent pour la première fois le seuil des 10 %, elles acquièrent au gouvernement (où elles sont 30 % des effectifs) des responsabilités importantes couvrant un large champ de la politique économique et sociale. Mais la gauche ne fait pas que changer les têtes et agir par le biais de nominations individuelles. Voulant « moderniser » la vie politique française, elle va conduire deux réformes institutionnelles capitales. La « parité » et la limitation du cumul des mandats et fonctions ont, l'une et l'autre, pour objectif d'ouvrir les voies du recrutement politique. Enfin, le dernier chapitre prend l'aspect d'un bilan critique des réformes menées, quelque dix ans après leur mise en œuvre. Si la République est parvenue à se réformer, a-t-elle pour autant permis l'inclusion de celles qu'elle avait gardées si longtemps aux portes de la cité, a-t-elle tenu enfin envers elles ses promesses égalitaires ?

I – LE HORS-JEU POLITIQUE DES FEMMES (1958-1995)

Chapitre 1 / À L'ORIGINE DE LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE LES INSTITUTIONS CONTRE LES FEMMES

« La République des notables avait ses défauts. La République des commis a les siens. Surtout la fermeture croissante de la classe dirigeante. »

Roger-Gérard Schwartzberg,
préface à Pascale et Jean-Dominique Antoni,
Les Ministres de la Cinquième République,
Paris, PUF, 1976.

La Cinquième République a-t-elle été « accoucheuse de modernité », comme l'a dit Jean Lacouture ? Les débuts du régime, en particulier à partir des années 1960, correspondent en tout cas à des mutations socio-économiques profondes dont les femmes bénéficient au premier chef. Revenu aux affaires en mai 1958, le général de Gaulle va exercer le pouvoir en se réclamant à divers titres de la modernité politique, proposant pour l'atteindre une nécessaire modernisation des institutions. Pourtant, cette nouvelle étape de l'histoire de la République peut être regardée comme d'une modernité très relative quant à la distribution du pouvoir entre les sexes. Le régime qui débute peut même être qualifié de « République des mâles », tant il est vrai qu'il se caractérise par une régression du nombre de femmes élues dans les assemblées.

Certains traits de la Cinquième (renforcement du pouvoir exécutif, dévalorisation de la représentation parlementaire...) tirent leur origine du courant « modernisateur » de l'après-1945. Changer, « rationaliser » la politique, tel était en effet, au sortir de la guerre, le leitmotiv des élites modernisatrices : syndicalistes, hauts fonctionnaires du Plan, économistes, spécialistes de sciences humaines... vont progressivement changer les représentations du politique en diffusant une conception technologique du pouvoir politique (Dulong, 1997). La modernisation des institutions à laquelle procède le général de Gaulle

passer par la condamnation des forces traditionnelles, les vieux partis de la Quatrième, présentés comme « fauteurs de troubles ». Aux divisions partisans qui appartiennent selon lui au passé, il préfère la « neutralité bureaucratique », qui doit contribuer à une dépolitisation des problèmes, à l'apaisement des conflits idéologiques. La nouvelle figure de l'acteur politique est basée sur les compétences. Promouvant des hauts fonctionnaires sortis des grandes écoles au lieu et place des anciens notables, souvent jugés par lui archaïques, le nouveau président de la République va donner un caractère plus technique au recrutement politique. C'est dans le vivier des grands corps de l'État (Inspection des finances, Cour des comptes, Conseil d'État, corps préfectoral), pour lesquels de Gaulle manifestait une considération évidente, que le régime va largement puiser pour recruter ses élites. Aux yeux du Général, les grands corps de l'État forment un réservoir de fonctionnaires capables de se dévouer à la chose publique et au service de l'intérêt général. Se constitue ainsi petit à petit, lors des premières années de la Cinquième, un personnel politique au profil étroit, de type technocratique, socialement fermé (car issu en majorité de la haute bourgeoisie parisienne) et dont les femmes sont absentes ou presque.

Bref, le vivier politique gaulliste en voie de constitution est résolument masculin. 1958 marque la disparition quasi totale de la scène politique et parlementaire de celles qui venaient d'entrer dans la cité et qui n'ont eu que la courte expérience de la Quatrième pour exercer pleinement leurs droits politiques. Ce retour au « tout masculin » des nouvelles élites ralliées au gaullisme tient à deux causes principales. Les unes renvoient à la personnalité de Charles de Gaulle, et à ses idées propres quant à la division du travail social entre les genres. Les autres, de nature institutionnelle, sont à rechercher dans le contenu même des réformes politiques mises en œuvre.

La conception gaullienne du rôle des femmes

En signant l'ordonnance du 21 avril 1944, de Gaulle s'est attribué le « beau » rôle : avoir accordé aux Françaises le droit de vote et d'éligibilité si longtemps refusé par d'autres. Pourtant, il semble que le

chef du gouvernement provisoire misait d'abord sur l'exercice par les Françaises de leur droit de vote, dont il escomptait un soutien politique puissant (en particulier contre l'arrivée en force des communistes). Il spéculait beaucoup moins sur l'usage intensif qu'elles feraient de leur droit d'être élues, et d'exercer elles aussi la souveraineté populaire. N'est-il pas significatif que dans les deux premiers gouvernements qu'il constitue, sous la Quatrième République, Charles de Gaulle ne nomme aucune femme ministre ? (Il n'en nommera pas davantage dans le dernier gouvernement de la Quatrième, qu'il forme le 1^{er} juin 1958.) Choisir une grande résistante à un poste ministériel important eût été pourtant un acte symbolique fort, qui aurait marqué sa volonté de reconnaître qu'en cette seconde moitié de xx^e siècle, les femmes avaient un rôle politique à jouer, et qu'était bien révolu leur statut de « filles illégitimes de la République ».

Loin de penser que, dans la société à venir, le renouvellement des valeurs se produirait par les femmes, il mise, en homme du xix^e siècle, sur l'« éternel féminin ». Les électrices ? Il les voit d'abord en épouses et en mères, avant de les imaginer en responsables et en dirigeantes. Il ne porte qu'une médiocre attention aux aspirations et aux besoins des nouvelles générations de femmes, ne leur proposant qu'une extension minimale de leurs droits de citoyennes. Fort de l'appui « naturel » qu'il sait détenir auprès des électrices, de Gaulle ne ressent nullement l'urgence de féminiser le pouvoir. Lors de sa réélection en décembre 1965, n'a-t-il pas bénéficié du soutien massif des Françaises, 61 % des électrices interrogées par la SOFRES déclarant avoir voté pour le Général au second tour, contre 49 % seulement des hommes ? Le premier président de la Cinquième élu au suffrage universel est donc quasi plébiscité par les femmes, alors que son challenger, François Mitterrand, a au contraire bénéficié, en dépit d'un projet politique ambitieux en matière de droits féminins, du soutien d'une majorité absolue d'hommes (Sineau, 2010a).

Pourquoi Charles de Gaulle a-t-il à ce point sous-estimé les nouveaux rôles sociaux que les Françaises étaient appelées à jouer ? Nul doute que ses idées en la matière portent l'empreinte de sa famille d'origine : provinciale, bourgeoise, traditionnelle et catholique. « Avec son passé militaire, son verbe classique et son nationalisme affiché,